

**Sous-série 1 P**

**Trésor public et comptabilité générale**

**Etabli par Marie SCHOONAERT, adjointe du patrimoine**

**Et publié sous la direction de Gaël CHENARD  
Directeur des Archives départementales de la Creuse**

**Archives départementales de la Creuse, Guéret, 2024**

# INTRODUCTION

Éléments descriptifs d'après la norme générale et internationale de description archivistique ISAD(G)

<b>REFERENCE</b>	1 P 1-98
<b>INTITULE</b>	Trésor public et comptabilité
<b>DATES</b>	1793-1939
<b>NIVEAU DE DESCRIPTION</b>	Sous-série
<b>IMPORTANCE MATERIELLE</b>	1.96 m. l.
<b>NOM DU PRODUCTEUR</b>	Préfecture

## PRESENTATION DU CONTENU ET MODE DE CLASSEMENT

La sous-série 1P intitulée « Trésor public et comptabilité générale » rassemble la gestion administrative et comptable du préfet. Elle présente un fort intérêt car elle dévoile les différentes attributions du Trésor public, chargé de centraliser et de gérer les fonds publics.

La sous-série regroupe 98 articles, majoritairement des dossiers de personnel mais aussi des journaux d'ordonnances de délégations de fonds adressées par les ministres sur présentation des pièces justificatives de chaque dépense ainsi que des journaux de mandatements par le préfet sur les fonds des divers ministères afin d'acquitter les dépenses de l'État et de ses administrations. Sa volumétrie est peu importante puisqu'elle représente 1.96 mètres linéaires.

Le plan est constitué de quatre parties distinctes. Le lecteur consultera les instructions, les créations ou suppressions de perceptions, les dossiers de contentieux ou de réclamations au sein de la première partie intitulée "**Fonctionnement**". La deuxième partie concerne tout ce qui est relatif au **personnel** de la trésorerie et des perceptions (candidatures, nominations, congés). Nous avons distingué les employés de la trésorerie générale et des recettes particulières, des percepteurs. La troisième partie "**Comptabilité**" concerne la gestion de la comptabilité publique et rassemble les dépenses de l'Etat (emprunt national, pensionnés de l'Etat), du département et des communes. Enfin, la dernière partie "**Comptabilité des ministères**" regroupe leurs dépenses de fonctionnement. Elle est classée par ministères. Seule exception, la cote 1 P 66 qui concerne les années 1870-1871 (guerre franco-prussienne). Nous l'avons traitée telle qu'elle se présentait au sein du fonds, comme une unité indissociable.

Au niveau des Beaux-Arts notamment, cette sous-série présente l'intérêt de renseigner sur l'achat de tapisseries par exemple. Pour cela, il suffit de regarder les journaux généraux des ordonnances de délégation.

## MODE D'ENTREE ET HISTORIQUE DU FONDS

La série P a fait l'objet d'un répertoire manuscrit à cotation provisoire dont la rédaction a été amorcée en 1953. Une partie de ces cotes a été par la suite classée et conditionnée sous la cotation 1 P. Lors de la reprise du classement en 2023, un certain nombre de documents étaient encore en attente de classement, soit en vrac, soit sous une cote provisoire.

L'ensemble des documents a été versé par la Préfecture en 1932 tout d'abord (3 liasses concernant la situation financière des communes), puis en 1939 (35 liasses concernant la comptabilité des ministères et des pièces de dépenses). En 2024, la sous-série est à présent classée et accessible aux lecteurs.

## LE TRESOR PUBLIC

Le Trésor public revêt trois fonctions. Il est caissier, comptable et financier de l'Etat<sup>1</sup>.

- **caissier** : le Trésor gère le compte de l'État auprès de la Banque de France (principe de l'unité de caisse), recouvre la plupart des impôts et des recettes, paie les dépenses qui sont "ordonnancées" (prescrites) par les autres services de l'État (principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable) et en contrôle la régularité ;
- **comptable** : le Trésor établit la comptabilité de toutes les personnes morales de droit public (ex. : État, collectivités territoriales) ;
- **financier de l'État** : le Trésor émet des emprunts ou en mobilise les dépôts effectués par les "correspondants du Trésor", c'est-à-dire de l'ensemble des personnes ou organismes publics et parapublics qui ont la faculté ou l'obligation de déposer des fonds auprès du Trésor public."

## HISTORIQUE DES PRODUCTEURS

La date des documents s'étendant de 1793 à 1939, il nous semble nécessaire de dresser pour cette période l'historique des différentes appellations des ministères, tantôt indépendants, tantôt reliés à d'autres. L'intérêt n'est pas de dresser un historique exhaustif mais de comprendre pourquoi tel document, par rapport à son année de création, se situe plutôt dans tel ministère plutôt qu'un autre (exemple : la gestion des haras dépend tantôt du ministère de l'Agriculture, tantôt du ministère de la Guerre).

### Ministère de l'Agriculture

- 1829 (12 mai) : création du ministère de l'Agriculture par ordonnance royale.
- 1836-1939 : ministère des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce.
- 1839-1852 : ministère de l'Agriculture et du Commerce.
- 1852-1853 : ministère de l'Intérieur, de l'Agriculture et du Commerce.
- 1853-1869 : ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics
- 1881 (14 novembre) : décret créant et rendant indépendant le ministère de l'Agriculture.

---

<sup>1</sup> Les trois définitions suivantes sont empruntées au site officiel "Vie publique" : <https://www.vie-publique.fr/fiches/21879-quest-ce-que-le-tresor-public> [consulté le 07/10/2024]

- 1916-1917 : Ministère du Commerce et de l'Industrie, Postes et Télégraphes, Agriculture, Travail et de la Prévoyance sociale.
- 1917-1920 : ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement.
- 1920 (20 janvier) : ministère de l'Agriculture.
- 1939 (21 avril) - 1944 : la perspective d'une guerre oblige à créer à nouveau un service du Ravitaillement général, intégré au ministère de l'Agriculture.

### **Ministère des Beaux-Arts**

- 1864 : le ministère d'Etat prend le nom de ministère de l'Empereur et des Beaux-Arts. Il intervient dans les domaines des beaux-arts, des théâtres et des musées.
- 1870 (15 mai) : création du ministère des Beaux-Arts puis des Lettres, Sciences et Beaux-Arts. A noter que ce ministère n'intègre pas la gestion des musées qui relève de la Maison de l'empereur.
- 1870 (septembre) : la Maison de l'Empereur est démantelée et ses services sont répartis entre les ministères des Travaux Publics, de l'Instruction publiques et des Cultes.
- 1881 (14 novembre) - 1882 (29 janvier) : création temporaire (2 mois et demi) d'un ministère des Arts. Il réunit les Beaux-Arts (école, musée, exposition, monument historique, théâtre), les Bâtiments civils qui relèvent à l'origine du ministère des Travaux publics, et les édifices diocésains qui dépendaient précédemment du ministère de l'Instruction et des Cultes.
- 1944 (20 novembre) : création de la direction générale des Beaux-Arts du ministère de l'Instruction publique.

### **Ministère des Cultes**

- 1804 (10 juillet) -1814 (03 avril) : création du ministère.
- De 1795 à 1802 puis après 1814, la gestion des cultes est attribuée au ministère de l'Intérieur.
- Au cours du XIXème siècle, les affaires cultuelles sont à plusieurs reprises rattachées à l'Instruction publique.

### **Ministères de la Guerre, de la Défense, des Armées**

- 1791-1946 : ministère de la Guerre
- 1946-1958 / 1969-1973 / 1974-2017 : ministère de la Défense
- 1958-1969 / 1973-1974 / 2017-[...] : ministère des Armées

### **Ministère de l'Intérieur**

- 1790 (7 août) : création du ministère de l'Intérieur. Le nom ne changera pas. Seules ses compétences à l'origine très larges seront plus ou moins étendues selon la création ou la suppression des autres ministères. Par exemple, parmi ses attributions lors de sa création, le ministère gérait la police, l'administration pénitentiaire, les cultes, le commerce, l'instruction publique, la santé publique. Au fur et à mesure, ces secteurs seront gérés par leur propre ministère.

## **Ministère des Travaux publics**

- 1801 (27 septembre) / 19 mai 1830 / juillet 1830: création d'un ministère spécial des Travaux publics. Le service dépendait précédemment du ministère de l'Intérieur.
- 1831 : supprimé suite à la Révolution de Juillet, le service des Travaux publics retourne au ministère de l'Intérieur.
- 1831 (13 mars) - 1834 : ministère du Commerce et des Travaux publics
- 1834 (4 avril) - 1836 (22 février) : le ministère des Travaux publics dépend à nouveau du ministère de l'Intérieur.
- 1836 (19 septembre) : ministère des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce
- 1839 (12 mai) - 1853 (23 juin) : ministère des Travaux publics.

## BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

AUDIFFRET Gaston (d'), *Système financier de la France*, Paris, Guillaumin et cie, 1854.

BARBICHE Bernard, *Les Institutions de la monarchie à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2012.

BLOCK Maurice, *Dictionnaire de l'administration française*, Paris, Berger-Levrault et cie, 1881.

BOTTIN Michel, *Histoire des Finances publiques*, Paris, Economica, 1997.

QUENNOUELLE-CORRE Laure, *La direction du Trésor 1947-1967, L'État-banquier et la croissance*, Paris, Comité pour l'histoire économique de la France, 2000.

SAY Léon, *Dictionnaire des Finances*, Paris, Berger-Levrault, 1894.

SCHNERB Robert (dir.), *Deux siècles de fiscalité française XIX-XXe siècle. Histoire économie politique*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.

## WEBOGRAPHIE

PINAUD Pierre-François, "L'Inspection générale du Trésor (1800-1814)" [en ligne], consulté le 03/10/2024. [L'inspection générale du Trésor \(1800-1814\) | Cairn.info](#)

Service des archives économiques et financières, "Trésor, historique" [en ligne], consulté le 07/10/2024. <https://www.economie.gouv.fr/saef/tresor-historique>

Service public [consulté le 03/10/2024]. [Gouvernement \(Premier ministre et ministères\) - Annuaire | Service-Public.fr](#)

## SOURCES COMPLEMENTAIRES (AD 23)

**Série B** « Cours et juridictions »

**Série C** « Administrations provinciales »

**Série D** « Instruction publique, sciences et arts »

**Série Edépôt** « Archives communales déposées »

**Série L** « Administration et juridictions de la période révolutionnaire »

**Série M** « Administration et juridictions de la période révolutionnaire »

**Série N « Administration et comptabilité départementales »**

**Série O « Administration et comptabilité communales »**

**Série P « Finances, cadastre, postes »**

**Série W « Archives publiques postérieures à 1940 »**

# Trésor public et comptabilité générale

1793-1939

## Fonctionnement

1793-1937

1 P 3	Instructions, circulaires, arrêtés, extrait des minutes de la secrétairerie d'Etat.	1801-1929
1 P 79	<b>Contentieux. - Affaire du fondé de pouvoir Jabely</b> , enquête : rapport, déclaration, procès-verbaux d'enquête administrative, procès-verbaux constatant la clôture de comptes, réponses de M. Jabely, état de situation des contribuables de la perception, justification des sommes appliquées aux frais de saisie, correspondance. <b>Affaire du receveur-général Cusinet</b> : rapports, extrait des pièces relatives aux poursuites, récapitulatif des lettres envoyées. <b>Directeur des contributions directes contre la Préfecture de la Creuse</b> : mémoire, réfutation. <b>Affaire Fleury-Jacob</b> : rapport, correspondance, extrait de journal <i>Le Courrier de la Creuse</i> . <b>Affaire Cassan</b> : demande de renseignements.	An 9-1934
1 P 55	<b>Réclamations</b> : correspondance, notes. <b>Dénonciation</b> du curé de Bord contre le receveur particulier de Boussac : correspondance.	1854-1927
	<i>Perceptions</i>	<u>1906-1937</u>
1 P 48	<b>Création, réorganisation, fusion et suppression de perceptions</b> : délibérations des conseils municipaux, correspondance. <b>Rattachement de communes</b> aux perceptions : rapport, extrait du registre des délibérations du conseil municipal.	1906-1937
1 P 52	<b>Tentatives de cambriolages, demande de surveillance</b> : correspondance.	1925
1 P 49	Organisation et modification des <b>tournées des percepteurs</b> : extraits du registre des délibérations, correspondance.	1928-1935
	<i>Inspection générale</i>	<u>An 11-1932</u>
1 P 65	Bordereau général des P.V de vérification des caisses des divers comptables du département : registre.	An 11
1 P 4	Nomination des fonctionnaires chargés du contrôle annuel des services financiers : courriers nominatifs.	1895-1932
	<i>Registres de correspondance</i>	<u>1793-1907</u>
1 P 71	Concerne l'envoi des pièces de dépenses à la Trésorerie nationale.	1793
1 P 72	Concerne l'arrondissement de Guéret et renseigne les motifs, les destinataires et les dates des courriers.	1906-1907
	<i>Locaux et fournitures</i>	<u>1896-1932</u>



1 P 75	Inventaire. - Mobilier et objets appartenant à l'administration et à l'Etat : factures, listes, frais de bureau, baux. Archives de la Direction et des sous-inspections : états.	1896-1932
1 P 50	Résidence des percepteurs, transfert, changement : notifications, extraits du registre des délibérations des conseils municipaux.	1905-1929

<b><u>Personnel</u></b>	<b><u>1884-1939</u></b>
<b>Trésorerie générale et recettes particulières</b>	<b>1884-1939</b>

1 P 73	Responsabilité du personnel, gestion financière des trésoriers : circulaire, demandes d'un certificat de libération provisoire, certificats de libération provisoire, certificats de quitus, arrêtés de la Cour des comptes.	1884-1939
1 P 59	<b>Délégation de pouvoirs</b> : autorisations.	1892-1906
1 P 46	<b>Recrutement, candidatures et demandes de renseignements</b> : notices individuelles, résultats d'enquête, correspondance de recommandation. Ces notices demandées tous les ans comportent des renseignements tel que le lieu du domicile, la culture générale, les langues étrangères parlées, les qualités-défauts.	1889-1933
1 P 76	<b>Contentieux, comptabilité erronée</b> : demande de renseignements, rapport.	1897
1 P 51	<b>Affectation, nomination, promotion</b> : décrets, arrêtés ministériels, avis et autorisations de congés ou d'absences.	1886-1929
1 P 58	<b>Remise de service</b> : arrêtés, procès-verbaux. La remise de service est une <b>formalité substantielle en cas de remplacement du régisseur</b> . Elle conditionne l'application du régime de la responsabilité personnelle et pécuniaire de l'intervenant et permet d'éviter tout contentieux quant à un éventuel partage de responsabilité.	1901-1910
1 P 54	<b>Gardien de la paix</b> : demande de renseignements.	1925
1 P 77	<b>Congé de longue durée, prolongation</b> : correspondance concernant des certificats médicaux.	1932-1933

	<i>Etats du personnel</i>	<b><u>1887-1891</u></b>
1 P 57	<b>Personnel de la Trésorerie générale</b>	1887-1891
1 P 60	<b>Personnel de la Recette des finances</b>	1887-1891

<b>Percepteurs, percepteurs-receveurs municipaux et percepteurs surnuméraires.</b>	<b>1904-1937</b>
--	------------------

1 P 47	<b>Recrutement, candidatures et demandes de renseignements. <u>Percepteurs</u></b> : rapports d'enquête, états nominatifs des percepteurs sur l'ensemble du département (1913 ; 1914). <b><u>Commis de perception</u></b> : rapports d'enquête.	1904-1937
1 P 62	<b>Demande de nomination</b> d'un percepteur par les communes : extraits du registre des délibérations des conseils municipaux.	1918-1919

	<u>Affectation, nomination, promotion</u>		1891-1934
	Arrêtés ministériels, arrêtés collectifs, avis de nomination.		
1 P 53	Aub – Dup		1900-1934
1 P 56	Fab – Vid		1891-1934

<b><u>Comptabilité</u></b>			
<b>Dépenses de l'Etat</b>			<b>1862-1886</b>
1 P 78	Emprunt national de 500 millions de francs : instruction, circulaire, notes.		1886
	<u>Pensionnés de l'Etat</u>		<u>1862-1882</u>
1 P 63	Pensions de veuves et d'orphelins de militaires : quittance de décompte d'arrérages, certificat d'inscription.		1862-1871
1 P 64	Pensions militaires : acte notarié, bulletins de renseignements.		1871-1882
1 P 1	Enfants secourus temporairement : bordereaux des décomptes des sommes à payer aux enfants, aux nourrices.		1871
<b>Dépenses du département</b>			<b>An 9-1923</b>
1 P 98	Dépenses fixes et variables tant administratives que judiciaires qui ont eu lieu dans le département : état général.		An 9-an 11
1 P 61	Sommier de comptabilité.		An 10
1 P 97	Dépenses variables et fonds faits pour les acquitter : registre concernant l'ensemble du département, compte rendu pour l'an 10.		1808-1910
1 P 74	Pertes de toutes natures : compte général de l'emploi des sommes accordées par le Gouvernement au département. Concerne les incendies, les catastrophes naturelles, les épizooties, décès accidentels.		1846
1 P 2	Livre auxiliaire du compte percepteur de communes ou d'arrondissement de perception, état de situation. Tableau renseignant chronologiquement les perceptions, les noms des percepteurs et des renseignements comptables (rôles, versements, soldes, avances, frais de poursuites).		1846-1850
1 P 67	Vérification de gestion des trésoriers-payeurs : procès-verbaux.		1881-1923
1 P 80	Journal spécial de M. Joussein, trésorier-payeur général : registre de l'exercice 1907.  Contient des articles décennaires relatifs aux opérations des Receveurs particuliers, et celles de la Recette particulière du Chef-lieu, ainsi que les transports au compte courant du Trésor.		1908
1 P 81	Résultat final d'après les comptes administratifs et situation de caisse : feuillets classés par communes.		1913-1920
	<u>Grand livre</u>		<u>1906-1908</u>

1 P 82	1906	
1 P 83	1908	
<b>Comptabilité communale</b>		<b>1898-1905</b>
<i>Service des cotisations municipales : journal général des mandats de paiement (par exercices)</i>		
1 P 84	1898	
1 P 85	1899	
1 P 86	1900	
1 P 87	1905	

<b><u>Comptabilité des ministères</u></b>		<b><u>1870-1937</u></b>
Les ministères sont classés par ordre alphabétique.		
1 P 66	Exercice de 1871, tous ministères confondus. - <u>Ministère de la Marine des Colonies</u> , service des convois civils, budget ordinaire : bordereau des voitures fournies. <u>Ministère de l'Agriculture et du Commerce</u> : pièces comptables. <u>Ministère du Culte</u> , personnel : acte de prise de possession de l'église de Faux-la-Montagne. <u>Ministère de l'Instruction publique</u> , instruction primaire : certificats constatant le temps pendant lequel l'instituteur a exercé ses fonctions, état des journées de présence des enfants assistés de l'école d'Ajain ; bâtiment public, travaux : mémoire, certificat d'exécution ; budget ordinaire des dépenses : renseignements. <u>Ministère de l'Intérieur</u> , dépenses départementales : état comparatif des paiements ; chemins d'intérêt commun et de grande communication : tableaux sommaires des certificats de paiement et des mandats délivrés. <u>Ministère de la Guerre</u> , service du génie : état nominatif des caserniers et concierges des bâtiments militaires ; service du secours : relevé numérique par corps, feuille nominale récapitulative. <u>Ministère des Travaux publics</u> , retenues sur les salaires des cantonniers : bordereaux nominatifs.	1870-1871
<b>Ministère de l'Agriculture</b>		<b>1916-1919</b>
<i>Journal général des ordonnances de délégation</i>		<u>1916-1919</u>
1 P 9	1916	
1 P 10	1917	
1 P 11	1918	
1 P 12	1919	

<b>Ministère des Beaux-Arts</b>		<b>1861-1937</b>
1 P 5	Bordereaux sommaires des paiements effectués sur mandats. A noter : ces dépenses concernent essentiellement la remonte des haras.	1861-1866
<i>Journal général des ordonnances de délégation</i>		<u>1918-1937</u>
1 P 13	1918-1922	
1 P 14	1923-1926	
1 P 15	1927-1929	
1 P 16	1930	
1 P 17	1931	
1 P 18	1932	
1 P 19	1933	
1 P 20	1934	
1 P 21	1936-1937	
<b>Ministère [de l'Instruction publiques et] des Cultes</b>		<b>1864-1904</b>
<i>Etat-matrice des curés, desservants et vicaires</i>		<u>1864-1904</u>
Ces registres renseignent les communes, les noms, les prénoms des curés, desservants et vicaires, leurs dates de naissance, d'installation, de l'agrément donné par le gouvernement ainsi que des renseignements comptables.		
1 P 22	1864	
1 P 23	1865	
1 P 24	1866	
1 P 25	1867	
1 P 26	1868	
1 P 27	1869	
1 P 28	1870	
1 P 29	1871	
1 P 30	1872	
1 P 88	1873	A noter : comporte également une vérification du compte des dépenses du culte catholique
1 P 89	1877	A noter : comporte également une vérification du compte des dépenses du culte catholique
1 P 90	1884	A noter : comporte également une vérification du compte des dépenses du culte catholique
1 P 91	1888	A noter : comporte également une vérification du compte des dépenses du culte catholique
1 P 31	1889	
1 P 32	1890	
1 P 33	1891	
1 P 34	1892	
1 P 35	1893	
1 P 36	1894	

1 P 37	1895	
1 P 38	1896	
1 P 39	1897	
1 P 40	1898	
1 P 41	1899	
1 P 42	1900	
1 P 43	1901	
1 P 44	1902	
1 P 45	1903	
1 P 92	1904	A noter : comporte également une vérification du compte des dépenses du culte catholique
<b>Ministère des Finances</b>		<b>An 9-1936</b>
1 P 93	Monnaies, instructions. La cote concerne les pièces d'or et d'argent, la refonte des monnaies de cuivre et la sécurité liée au transport des fonds, le retrait des pièces usées	An 9-1936
1 P 69	Sommes dues à l'Agence des contributions directes jusqu'à l'époque de sa suppression : 1936	An 8
<b>Ministère de la Guerre</b>		<b>1871</b>
1 P 8	Service de la remonte générale, exercice de 1871 : bordereaux des pièces et quittances remises au Trésorier payeur, états émargés des sommes payées aux officiers pour frais de tournées, facture.	1871
<b>Ministère de l'Intérieur</b>		<b>1811-1924</b>
<i>Service vicinal</i>		<u>1811-1923</u>
1 P 70	Emploi des 15 960 francs restant libres sur les fonds affectés aux Dépenses variables de 1808 : registre.	1811
1 P 7	Etat indiquant les contingents proposés pour chaque commune dans les dépenses des chemins vicinaux, état indiquant la situation des ressources vicinales des communes, état de répartition des ressources.	1887-1923
<i>Situation financière des départements</i>		<u>1923-1924</u>
Ouvrages écrits par M. Labussière, conseiller d'Etat à M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur (Melun, imprimerie administrative). Ils éclairent sur la population, la superficie des départements, le nombre des centimes additionnels départementaux, le classement des départements et comparent les dépenses et recettes départementales, les situations des finances départementales, des emprunts, dettes, etc.		

1 P 94	Situation en 1919 (ouvrage édité en 1923)	1923
1 P 95	Situation en 1920 (ouvrage édité en 1923)	1923
1 P 96	Situation en 1922 (ouvrage édité en 1924)	1924
<b>Ministère des Travaux publics</b>		<b>1851-1852</b>
1 P 6	Paiements effectués sur mandats : bordereaux sommaires. A noter : ces bordereaux portent uniquement sur les travaux extraordinaires concernant l'établissement des grandes lignes de fer.	1851-1852
<b>Ministère du Trésor public</b>		<b>1808</b>
1 P 68	Dépenses diverses : bordereaux des sommes à payer.	1808